

Une Gouvernance des données pour accroître votre efficacité

Service Offer

La multiplication des données internes et externes rend plus que jamais nécessaire une bonne gouvernance des données pour réduire vos risques sur celles-ci, augmenter l'efficacité opérationnelle de leurs traitements, ou simplement vous mettre en conformité.

Deux axes de travail s'imposent pour une bonne gouvernance des données : un axe organisationnel et un axe opérationnel qui se rejoignent dans l'élaboration d'une cartographie et la mise en place d'un véritable centre de contrôle des données.

Une complexité croissante

Les données utiles au succès d'une entreprise se trouvent désormais autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de celle-ci et leur frontière tend à s'effacer. Les données issues des réseaux sociaux ou des toujours plus nombreux objets connectés, viennent ainsi compléter et enrichir des données traditionnelles gérées par les organisations.

Si les métiers y voient une mine d'informations à exploiter, cette multiplication des données représente pour les départements IT une complexité croissante et des risques accrus qu'il convient de gérer.

Un besoin d'efficacité

Cette complexité ne se limite pas au travail des informaticiens mais également à celui des métiers. Les innovations technologiques génèrent, d'une part, une augmentation des volumes de données et, d'autre part, des attentes pour que les délais de décisions qui s'y réfèrent raccourcissent.

Si les capacités et possibilités de traitement sont en perpétuelle augmentation et à la portée de tous, elles n'af-

franchissent pas les entreprises de leurs difficultés à exploiter leurs données. Des données mal répertoriées, non partagées ou tout simplement dont on ne connaît pas l'existence, réduisent fortement le potentiel d'exploitation et de production de valeur.

Des risques accrus

L'accroissement de données sensibles, accessibles aux entreprises ou rendues sensibles par le croisement aisé des informations, ne fait qu'accroître les risques de perte, de vol ou de diffusion incontrôlée de données.

Ces risques sont souvent renforcés par l'incertitude des métiers par rapport à ce qui peut ou ne peut pas être partagé en interne, avec leurs partenaires ou avec leur marché.

Des contraintes plus fortes

Cet accroissement pousse le législateur à voter des lois ou à mettre en place des réglementations de plus en plus contraignantes sur la protection des données.

Ces lois et réglementations doivent aujourd'hui être au cœur des préoccupations

des directions IT.

Ce que nous offrons

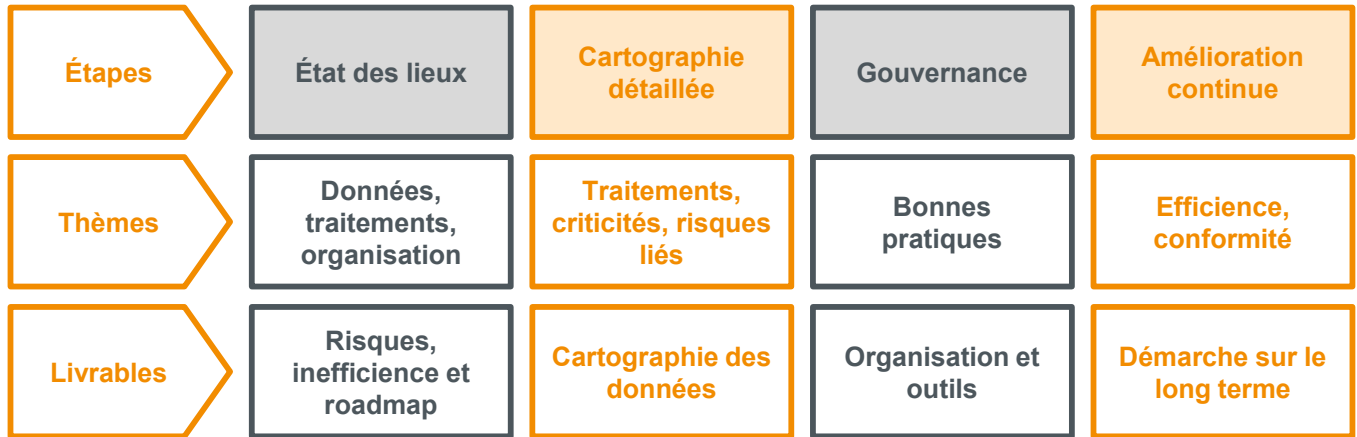
Les axes organisationnels et opérationnels des données nous semblent indissociables pour aboutir de façon pragmatique à une gouvernance des données adaptée à votre situation.

Nous vous proposons ainsi une approche qui repose sur quatre étapes :

- > Un **état des lieux** qui consiste, d'une part, à la collecte des informations relatives aux données (organisation, traitements, règles, cartographie de haut niveau) et, d'autre part, à identifier les risques, les sources d'inefficacité ou les écarts avec les bonnes pratiques,
- > L'établissement d'une **cartographie détaillée** qui met en évidence, en lien avec les processus qui les utilisent, les criticités des données et les risques liés,
- > La mise en œuvre d'une **organisation et d'outils de gouvernance** des données,
- > L'initialisation d'une démarche d'**amélioration continue** pour vous permettre de pérenniser celle-ci.

Service Offer

La confluence d'axes de travail organisationnels et opérationnels



Que faut-il évaluer pour établir une bonne gouvernance des données ?

De nombreux éléments doivent être analysés pour orienter efficacement la future gouvernance des données.

D'un point de vue organisationnel, il convient d'aborder la mise en place d'un pôle fonctionnel s'assurant de la conformité et de l'intégrité des données, ainsi que de leur disponibilité pour les analyses.

À défaut, il est important de définir les responsabilités des personnes vis-à-vis des données.

D'un point de vue opérationnel, il est impératif de s'outiller adéquatement afin de palier aux contraintes techniques et d'être en mesure de répondre aux questions suivantes : comment sécuriser les données, comment mettre à disposition des métiers des données transverses, comment intégrer et valider des données externes,

ou encore comment traiter ces données de manière efficiente ?

Vos bénéfices

Les bénéfices d'une telle approche basée sur les axes organisationnels et opérationnels sont nombreux. Ils sont notamment :

- › La mise en œuvre d'un véritable **Centre de contrôle** des données, garant de l'intégrité et la conformité de la donnée.

Il vous permettra de vous préserver de toute problématique légale et améliorera votre performance opérationnelle grâce à un partage rapide et adéquat des données,

- › La mise en place d'une **organisation de gouvernance** claire et adaptée, de cahiers des charges, de matrices RACI.

Cette organisation sera la garante d'une collaboration fluide, d'un gain de

compétitivité et de nouveaux potentiels d'exploitation des données,

- › L'établissement de **procédures de gouvernance**, notamment pour l'intégration de nouvelles données,

- › La **cartographie des données** et de leurs traitements, pour une optimisation des temps d'analyse et du partage de données afin d'être plus efficient,

- › La **cartographie des criticités** et des risques, qui vous permettra de prioriser les axes de travail sur vos systèmes d'information et d'éviter tout incident,

- › La **mise en œuvre d'outils** de recherche de données, de traçabilité ou d'audit pour des besoins de conformité,

- › Enfin, le partage de notre **expérience** et de l'**expertise** d'une équipe à la pointe des pratiques en la matière.